



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 15 décembre 2015

L'an deux mille quinze et le quinze décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATUT - DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DADY - DEGLISE - GALZIN - LENCOU - MAZARS - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

M. Olivier DUVAL a donné procuration à Mme Catherine RABOU

M. Edouard DELOUVRIER a donné procuration à M. Thierry BARDOU

N° 2015/169

Objet : Budget Annexe EHPAD : décision modificative n°3 – virements de crédits

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée de la nécessité de procéder à des virements de crédits pour permettre la régularisation de certaines opérations.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative n°3 du Budget Annexe EHPAD 2015 prévoyant des virements de crédits comme détaillées ci-dessous :

	Virements de crédits	
	Dépenses	
	Article	Somme
Investissement	2188	- 3.100,00 €
	1641	2.050,00 €
	165	1.050,00 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 17 décembre 2015

